autres, où les enfans, après avoir appris leurs prières, le catéchisme, à lire et un peu à écrire et quelque chose de la numération, pussent aller se perfectionner, nous pensons, disons-nous, que cette organisation pourrait suffire pour le présent. Nous connaissons des paroisses où la chose se fait avec avantage. MM. les commissaires pourraient de suite presser les maîtres et maîtresses moins capables, de travailler en leur particulier à se rendre plus habiles, s'ils ne veullent pas s'exposer à perdre leur place une autre année. Les allocations feront certainement faire des efforts. Pour les écoles supérieures de village, nous sommes portés à croire qu'on pourrait peut-être trouver un certain nombre de maîtres suffisamment instruits, si on leur donnait un salaire un peu proportionné à leur capacité. Pour cela, si nous avions une suggestion à faire, ce serait d'engager les écoles de fabriques à se mettre sous les commissaires, afin d'avoir droit à l'allocation. Ce serait le moyen de pouvoir payer convenablement un maître, de stimuler par là une louable ambition et de se procurer, sous peu, des maîtres qualifiés sous le double rapport de l'éducation et des mœurs. Nous croyons être assez bien informés pour assurer que les écoles de fabriques peuvent passer sous le contrôle des commissaires sans crainte d'aliéner la propriété des terrains et des maisons d'écoles des dites fabriques. On nous a assuré que la chose pourrait se faire d'après la loi, puisque cette dernière autorise à louer des maisons. L'usage seulement peut en être cédée pour un tems déterminé, (un an, par exemple,) après lequel la fabrique ou la communauté, (car c'est la même chose pour toutes celles-ci,) pourra reprendre ses droits, si elle le juge à propos. Si nous sommes bien informé, il suffit que les commissaires puissent y faire leurs visites et y avoir une inspection telle qu'ils soient capables de faire rapport avec connaissance de cause. Cette organisation pourrait procurer aux Sœurs et aux Frères des Ecoles Chrétiennes l'avantage d'avoir part à l'allocation. Quant aux écoles normales dont parle notre correspondant du 16, nous sommes persuadé qu'on remplirait parfaitement ses vues et ses désirs en prenant les écoles des Frères pour écoles normales et qu'il serait satisfait des maîtres qui seraient en état de suivre leur méthode et de les imiter. Car c'est sans contredit le systême d'éducation élémentaire le plus parfait que nous puissions avoir. Un maître qui a déjà assez d'éducation, mais auquel il manque l'art d'enseigner, peut, avec un peu d'application et de la bonne volonté, se mettre en état, sous ces excellens instituteurs, de faire son école avec méthode et succès, après y avoir passé un mois seulement. Nous en avons l'expérience. Il est vrai qu'il lui faudra surmonter quelques difficultés en commençant, mais avec de la persévérance et un peu de bonne volonté, il ne tardera pas à réussir parfaitement. Nous sommes encore fondé sur l'expérience pour faire ces assertions. Il paraît que le grand secret de leur art consiste surtout à trouver moyen d'occuper sans cesse tous les enfans pendant les heures d'école. Ils s'efforcent aussi de stimuler l'ambition, de suivre une marche méthodique constante et analytique, de proportionner les tâches entre les écoles au tems et à la capacité des enfans. Tous ces moyens peuvent être suivis en tout ou en partie dès à présent. Nous espérons que les plus grands obstacles sont enfin levés, que l'impulsion est donnée et que, par la probité, la prudence, l'habileté et la constance de notre infatiguable surintendant, la grande œuvre de l'éducation sera enfin couronné, du succès.

Dans notre numéro du 9, en annonçant la réaparition d'un journal de Québec, nos lecteurs se rappellent que nous nous étions permis une petite réflexion sur un principe qui nous paraissait plus spécieux que véritable. L'éditeur du journal précité, après avoir observé *que les disputes entre personnes qui ne doivent avoir qu'un seul et même but, le bien être de leurs semblables*, lui déplaisent souverainement, essaie de maintenir son principe en s'appuyant principalement sur l'histoire des peuples, tant anciens que modernes. Nous sommes bien loin, nous aussi, d'aimer la dispute, si par dispute on entend la chicane. Mais nous croyons que tout ce qui doit tourner à l'avantage de la société, peut faire l'objet des discussions de la presse et nous regardons comme la plus influente sur les masses, celle dont il s'agit ici. C'est pourquoi nous croyons servir notre pays en expliquant notre pensée. Quoique nous ne soyons ni pour le *servage* et la *vilainie*, ni pressé d'*aller vivre chez les Musulmans*, encore moins parmi les nègres de nos voisins, sans nous flatter d'être fort versé dans la connaissance de l'histoire générale des peuples tant, anciens que modernes, nous croyons néanmoins y avoir assez réfléchi, pour être en état de former notre opinion. La nature de l'humanité a toujours été et sera toujours la même. La connaître aujourd'hui, c'est la connaître dans tous le tems. Cherchons donc à y découvrir quelques principes capables de nous guider infailliblement avant d'entrer dans le détail. On sait que l'instruction, bien loin de calmer les appétits naturels et d'étancher cette soif du bonheur qui tourmente le genre humain, ne fait que l'augmenter. Plus il y aura d'instruction populaire, plus la somme des besoins sera grande. L'exigence ne peut donc manquer d'augmenter à proportion des ressources et beaucoup plus encore, parceque l'augmentation des ressources que procure l'instruction ne peut égaler ses exigences. L'expérience est ici d'accord avec la théorie. D'un autre côté l'instruction populaire ne fera jamais le miracle d'établir une certaine égalité dans les fortunes, pas plus que d'élever le plus grand nombre des intelligences au même niveau. On voit que les pays les plus civilisés sont ceux où les fortunes sont plus inégales et colossales, et par conséquent, où il y a plus de serviteurs et de malheureux forcés de se sacrifier aux exigences, aux caprices et aux fantaisies de leurs maîtres. La masse du peuple n'a donc fait que changer de supérieurs ; et nous croyons que moins ces derniers seront religieux, plus la première y perdra ; parceque nous sommes persuadés que c'est la religion seule, et non l'instruction populaire, qui peut tempérer ce mal nécessaire et inévitable. Le moyen d'améliorer le sort du peuple ne consiste donc pas précisément à l'instruire, mais à rendre ses maîtres équitables, compatissans, charitables et humains, et nous croyons que pour arriver là, il faut que la religion y exerce toute son influence. C'est ce que nous avons voulu dire, quand nous avons observé que *nous étions loin de nous extasier sur la félicité effective que les peuples ont retiré des chartes et des principes qui leur garantissent la liberté*. Tant que la religion ne fera pas la base des chartes de l'instruction et des mœurs publiques, nous croyons que nous serons longtems sans pouvoir nous écrier véritablement : *maintenant le peuple est libre, il est heureux.*

RAPPORT des ÉCOLES de la Paroisse de District Municipal de pour l'année 184 .

Noms des Instituteurs insérés par les Commissaires.	Nombre d'Ecoles.	Nombre des Maisons d'Ecoles Publiques.	Nombre d'écoliers.	Période d'Instruction pendant l'année	Montant total payé à l'Instituteur pour l'année. £ s. d.	Montant total dépensé pour le soutien de l'Ecole pendant l'année. £ s. d.	Signature de l'Instituteur pour servir de Reçu de la somme qui lui a été payée pendant l'année.	Remarques.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Le bruit court, dit le *Québec Mercury*, que M. Charles Taschereau, membre de l'assemblée législative, a été nommé aide-de-camp provincial de Son Excellence le gouverneur-général. *Canadien.*

ÉTATS-UNIS.

Les discussions du congrès ont repris quelque intérêt, depuis ces derniers jours. D'abord est venue la question de la révision du tarif, qui a été résolue, à trois reprises différentes, dans le sens du *statu quo*. Les premières propositions avaient fixé un maximum de 20 ou 25 pour cent. Les journaux démocrates expliquèrent leur rejet, par la majorité démocratique, en disant qu'elles avaient tort de formuler des chiffres au lieu d'un principe,